



INVITATION A SOUMISSIONNER (RFP)

| | |
|--|---|
| | DATE : 18/03/2020 |
| | REFERENCE : RFP 18/03/2020 / SELECTION D'UNE STRUCTURE POUR LA RÉALISATION D'UN ETAT DES LIEUX DES BESOINS ET POTENTIALITÉS EN MATIÈRE DE PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES JEUNES DANS LA GESTION DES ESPACES TRANSFRONTALIERS Y COMPRIS À TRAVERS L'OUTIL DE COMMUNICATION EN LIGNE |

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser votre soumission au titre de la **SELECTION D'UNE STRUCTURE POUR LA RÉALISATION D'UN ETAT DES LIEUX DES BESOINS ET POTENTIALITÉS EN MATIÈRE DE PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES JEUNES DANS LA GESTION DES ESPACES TRANSFRONTALIERS Y COMPRIS À TRAVERS L'OUTIL DE COMMUNICATION EN LIGNE**

Veillez utiliser le formulaire figurant dans l'annexe 2 jointe aux présentes pour les besoins de la préparation de votre soumission.

Les soumissions peuvent être déposées jusqu'au **30 Mars 2020 à 16 H 00 GMT** par messagerie électronique à l'adresse suivante : mali.procurement@undp.org; ou par courrier physique au :

Représentant Résident du PNUD au Mali, Attention : Représentante Résident Adjoint/Opérations
Maison commune des Nations Unies, Bamako-Mali- BP 120 Bamako – Mali
Tél: +223 44 98 03 00 – Email: registry.ml@undp.org – Site web: www.ml.undp.org

Les offres de prix soumises par courrier électronique devront être exemptes de virus ou contenu corrompu, à défaut de quoi elles seront rejetées.

Votre soumission doit être rédigée en **français** et assortie d'une durée de validité minimum de **60 jours**.

Dans le cadre de la préparation de votre soumission, il vous appartiendra de vous assurer qu'elle parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les soumissions qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte. Si vous transmettez votre soumission par courrier électronique, veuillez-vous assurer qu'elle est signée, en format .pdf et exempte de virus ou fichiers corrompus.

Les services proposés seront examinés et évalués en fonction de l'exhaustivité et de la conformité de la soumission et du respect des exigences indiquées dans la RFP et dans l'ensemble des autres annexes fournissant des détails sur les exigences du PNUD.

La soumission qui répondra à l'ensemble des exigences, satisfera l'ensemble des critères d'évaluation et possèdera le meilleur rapport qualité/prix sera sélectionnée aux fins d'attribution du contrat. Toute offre qui ne répondra pas aux exigences sera rejetée.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total sera recalculée par le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le prestataire de services n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués par le PNUD, sa soumission sera rejetée.

Aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l'inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par le PNUD après réception de la soumission. Lors de l'attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services et/ou des biens, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

Tout contrat ou bon de commande qui sera délivré au titre de la présente RFP sera soumis aux conditions générales jointes aux présentes. Le simple dépôt d'une soumission emporte acceptation sans réserve par le prestataire de services des conditions générales du PNUD figurant à l'annexe 3 des présentes.

Veillez noter que le PNUD n'est pas tenu d'accepter une quelconque soumission ou d'attribuer un contrat/bon de commande et n'est pas responsable des coûts liés à la préparation et au dépôt d'une soumission par le prestataire de services, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.

La procédure de contestation que le PNUD met à la disposition des fournisseurs a pour but de permettre aux personnes ou entreprises non retenues pour l'attribution d'un bon de commande ou d'un contrat de faire appel dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. Si vous estimez que vous n'avez pas été traité de manière équitable, vous pouvez obtenir des informations détaillées sur les procédures de contestation ouvertes aux fournisseurs à l'adresse suivante :

<http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/protestandsanctions/>.

Le PNUD encourage chaque prestataire de services potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts en indiquant au PNUD si vous-même, l'une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans la présente RFP.

Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s'est engagé à prévenir, identifier et sanctionner l'ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables au PNUD, ainsi qu'aux tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses fournisseurs qu'ils respectent le code de conduite à l'intention des fournisseurs de l'Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l'intermédiaire du lien suivant : http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.

Cordialement,
Alfredo Teixeira
Représentant Résident Adjoint/Programme

Description des exigences

| | |
|--|--|
| Contexte | <p>Le Projet "Jeunes et Paix : Une Approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina-Faso", financé par le Peace Building Fund (PBF), est un projet Pilote du Système des Nations Unies, en appui aux efforts du Gouvernement du Mali et du Burkina Faso dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel en faveur de la construction de la Paix et de la Sécurité à travers une gouvernance participative impliquant les jeunes en tant qu'acteurs de paix et agents de développement. En soutien aux politiques nationales en matière de citoyenneté et à la stratégie jeunesse du G5 Sahel, ce projet vise à renforcer la citoyenneté des jeunes en vue de favoriser leur engagement et leur participation dans un processus de consolidation de la paix et de la sécurité.</p> <p>Ce projet ayant comme cible principale les jeunes (filles et garçons), devra impliquer dans sa mise en œuvre les partenaires locaux tels que les Conseils locaux de jeunes, les Associations socio-culturelles locales, les Organisations/réseaux de jeunes, les Organisations/réseaux de femmes, les ONG locales, les Collectivités Territoriales, les organisations de la société civile, les leaders religieux etc....</p> <p>Le projet poursuit les résultats suivants : i) Les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits dans les zones du projet intégrant les jeunes, préviennent et résolvent de manière efficiente les conflits au niveau local ; ii) Grâce à une participation accrue, les besoins et aspirations des jeunes sont mieux intégrés dans les mécanismes et structures de prise de décision au niveau local, avec des passerelles vers les niveaux régional et national ; iii) Le dialogue et le partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière de promotion de la participation citoyenne des jeunes sont promus grâce à une approche transfrontalière et régionale. Le projet est mis en œuvre sous l'ancrage institutionnel des Ministères en charges de la Jeunesse au niveau des deux pays, notamment le Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ) au Burkina et le Ministère de la Jeunesse et des Sports au Mali. Il est exécuté par les Agences du Système des Nations Unies : le PNUD et l'UNFPA au Burkina Faso et au Mali.</p> |
| Partenaire de réalisation du PNUD | Projet "Jeunes et Paix : Une Approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina-Faso" |
| Brève description des services requis¹ | RFP 12/02/2020– SELECTION D'UNE STRUCTURE POUR LA RÉALISATION D'UN ETAT DES LIEUX DES BESOINS ET POTENTIALITÉS EN MATIÈRE DE PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES JEUNES DANS LA GESTION DES ESPACES TRANSFRONTALIERS Y COMPRIS À TRAVERS L'OUTIL DE COMMUNICATION EN LIGNE |

¹ Des TOR peuvent être joints si les informations énumérées dans la présente annexe ne suffisent pas à décrire de manière exhaustive la nature des prestations et les autres détails relatifs aux exigences.

| | |
|--|---|
| <p>Liste et description des prestations attendues</p> | <p>De façon spécifique, il s’agit sur l’espace transfrontalier de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire un état des lieux des besoins et potentialités en matière de prise en compte des besoins des jeunes dans la gestion des espaces transfrontaliers dans la région du Nord précisément dans les provinces du Yatenga (communes de Kain et Thiou) et du Lorum (communes de Bahn et Sollé) et dans les régions de Mopti et Ségou, cercles de Koro, Bankass et Tominian - Déterminer les possibilités d’intégration de ces besoins et potentialités des jeunes dans la gestion des espaces transfrontaliers dans les provinces du Yatenga (communes de Kain et Thiou) et du Lorum (communes de Bahn et Sollé) et dans les régions de Mopti et Ségou, cercles de Koro, Bankass et Tominian - Identifier les besoins des jeunes dans la gestion des espaces transfrontaliers et pouvant être intégrés dans une plateforme d’échange en ligne, de partage de connaissances et de bonnes pratiques entre jeunes au niveau local, régional, national et transfrontalier sur les questions de paix et de sécurité. - Organiser un atelier de restitution de l’état de lieux entre commissions techniques en charge des frontières, collectivités territoriales et organisations des jeunes dans les deux pays avec un accent sur la gestion intégrée des frontières sensible aux questions des jeunes ; - Organiser des concertations avec les acteurs locaux pour identifier les points d’entrée prioritaires pour faciliter une gestion intégrée des frontières sensible aux questions de jeunes (focus sur emploi, libre circulation, dialogue transfrontalier entre jeunes, prévention de l’extrémisme violent) et appuyer la mise en œuvre des points d’entrée prioritaires ; - Concevoir et mettre en place une plateforme en ligne d’échange, de partage de connaissances et de bonnes pratiques entre jeunes au niveau local, régional, national et transfrontalier sur les questions de paix et de sécurité. |
| <p>Résultats attendus</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Un état des lieux des besoins et potentialités en matière de prise en compte des besoins des jeunes dans la gestion des espaces transfrontaliers est réalisé ; - Un atelier de restitution entre commissions techniques en charge des frontières et organisations de jeunes des deux pays sur la gestion intégrée des frontières sensible aux questions des jeunes est organisé ; - Au moins une concertation au niveau de chaque localité (cercles et communes d’intervention au niveau des deux pays) avec les acteurs locaux pour identifier les points d’entrée prioritaires pour faciliter une gestion intégrée des frontières sensible aux questions de jeunes (focus sur emploi, libre circulation, dialogue transfrontalier entre jeunes, prévention de l’extrémisme violent) et appuyer la mise en œuvre des points d’entrée prioritaires est organisée ; - Un cadre d’échange et de suivi de la mise en œuvre de la |

| | |
|----------------------------|--|
| | <p>Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel (SIJ-G5) dans les zones du projet entre organisations de jeunes locales et le Réseau des Jeunes du G5 sahel et le ROJALNU est mis en place ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une plateforme en ligne d'échange, de partage de connaissances et de bonnes pratiques entre jeunes au niveau local, régional, national et transfrontalier sur les questions de paix et de sécurité est conçue et mise en place <p>Les livrables sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une note méthodologique ; - Rapport d'état des lieux : besoins et potentialités des jeunes, assortis de propositions pour faciliter leur intégration dans la gestion des espaces transfrontalier y compris dans une plateforme d'échange en ligne, de partage de connaissances et de bonnes pratiques entre jeunes au niveau local, régional, national et transfrontalier sur les questions de paix et de sécurité ; - Rapport d'animation et liste de présence d'un atelier de restitution avec les parties prenantes ainsi qu'une présentation Powerpoint des principaux résultats de l'état des lieux ; - Rapports des concertations réalisées avec les acteurs locaux, y compris la liste de ces différents acteurs pour identifier les points d'entrée prioritaires pour faciliter une gestion intégrée des frontières sensible aux questions de jeunes ; - Un rapport d'étapes et un rapport final de la mission en version électronique ; - Une plateforme en ligne pour faciliter les échanges, le partage de connaissances et de bonnes pratiques entre les jeunes au niveau local, régional, national et transfrontalier sur les questions de paix et de sécurité est conçue et mise en place |
| <p>Méthodologie</p> | <p>Le prestataire proposera une méthodologie pertinente de mise en œuvre décrivant les moyens techniques et humains, ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre. La méthodologie reposera essentiellement sur des enquêtes de terrain qualitatives et quantitatives, des entretiens individuels et de groupe sur l'étendue des cercles frontaliers du Mali et des communes du Burkina ciblées par l'étude. L'échantillonnage devra être constitué d'hommes, de femmes et de jeunes (filles et garçons) de façon représentative et inclusive. La méthodologie pourra s'appuyer aussi sur une revue de la documentation actualisée et pertinente dans le domaine. Un plan de travail doit être proposé par l'équipe d'étude.</p> <p>Les séquences de travail peuvent être déclinées comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echanges techniques entre l'ONG retenue et les agences parties prenantes des deux pays pour la revue globale des résultats attendus de la prestation ; - Élaboration et validation du planning et de la méthodologie de travail par les agences parties prenantes et au besoin avec un représentant du Ministère de tutelle par pays ; |

| | |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Réunions intermédiaires régulières avec l'Unité de Coordination du projet; - Production d'un rapport ; un rapport de démarrage, un rapport provisoire et un rapport définitif en version Word, Power Point et en huit copies (pour les deux pays) - Réunion de pré-validation du rapport par l'Unité de Coordination du projet ; - Réunion technique de validation du rapport par le senior management du PNUD et de l'UNFPA. |
| Qualifications | <p>Toute organisation non gouvernementale nationale évoluant au Mali ou au Burkina Faso, organisation de la société civile reconnue légalement et active dans les questions de promotion de la paix et de la sécurité humaine, la lutte contre l'extrémisme violent, le dialogue social, le développement communautaire et le renforcement des capacités de communautés locales et des acteurs de la société civile peut postuler à cet appel à proposition.</p> <p>L'ONG intéressée par cette prestation, devra fournir un projet de méthodologie de réalisation du travail demandé précisant le niveau de compréhension de la mission, y compris les outils qu'il/elle envisage d'exploiter pour atteindre les objectifs, ainsi qu'un plan de travail assorti d'un chronogramme détaillé pour l'ensemble du processus. La méthodologie doit démontrer clairement comment les objectifs spécifiques seront atteints au cours de la mission.</p> <p>Après notification de l'ONG sélectionnée, il sera procédé à la signature d'un accord rendant officiel le partenariat dans le cadre de la mise en œuvre des activités avec le PNUD Mali au nom de toutes les Agences impliquées.</p> |
| Personne devant superviser le travail/les prestations du prestataire de services | Coordonnateur National des Projets PBF du PNUD |
| Fréquence des rapports | <ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport mensuel en deux (02) exemplaires dont un (01) original, y compris la version électronique ; 2. Rapport final, comprenant la description des produits développés et leurs caractéristiques et accompagné des livrables, en deux (02) exemplaires dont un (01) original, y compris la version électronique ; incluant le feedback du PNUD sur la version provisoire du rapport d'avant-projet détaillé, et présentation PowerPoint qui en fait la synthèse |
| Livrables | <p>Les livrables sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une note méthodologique ; - Rapport sur l'état des lieux : besoins et potentialités des jeunes, possibilités de leur intégration dans la gestion des espaces transfrontalier y compris dans une plateforme d'échange en ligne, de partage de connaissances et de bonnes pratiques entre jeunes au niveau local, régional, national et transfrontalier sur les questions de paix et de sécurité. - Rapport d'animation d'un atelier de restitution avec les parties prenantes ainsi qu'une présentation Powerpoint des principaux résultats de l'état des lieux ; - Rapports des concertations réalisées avec les acteurs locaux |

| | |
|---|---|
| | <p>pour identifier les points d'entrée prioritaires pour faciliter une gestion intégrée des frontières sensible aux questions de jeunes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un rapport d'étapes et un rapport final en version électronique ; - Une plateforme en ligne d'échange, de partage de connaissances et de bonnes pratiques entre jeunes au niveau local, régional, national et transfrontalier sur les questions de paix et de sécurité est conçue et mise en place |
| Exigences en matière de rapport d'avancement | Calendrier de soumission de rapports d'étapes à élaborer une fois le l'ONG identifiée avec le point focal |
| Lieu des prestations | Zone d'intervention du projet (Mali -Burkina Faso) |
| Durée prévue des prestations | La prestation comprenant toutes les étapes ne doit pas excéder 60 jours. Le Soumissionnaire proposera un chronogramme détaillé dans son offre technique, précisant la répartition des tâches entre les membres de son équipe et le nombre d'hommes-jours de chacun des membres au niveau de chaque activité. |
| Date de commencement prévue | Quinze (15) jours après la signature du contrat |
| Date-limite d'achèvement | Soixante (60) jours maximum |
| Déplacements prévus | La prestation se déroulera au Mali et au Burkina Faso |
| Exigences particulières en matière de sécurité | |
| Equipements à fournir par le PNUD (doivent être exclus du prix offert) | Documentation si nécessaire/requise |
| Calendrier d'exécution indiquant la composition et la chronologie des activités/sous-activités | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Requis ✓ A fournir par le prestataire dans la soumission ou après signature du contrat en consultation avec le Coordonnateur |
| Noms et curriculum vitae des personnes qui participeront à la fourniture des services | ✓ Requis |
| Devise de la soumission | ✓ Devise locale (CFA) |
| Taxe sur la valeur ajoutée applicable au prix offert² | ✓ Doit exclure la TVA et autres impôts indirects applicables |
| Durée de validité des soumissions (à compter du dernier jour de dépôt des soumissions) | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 60 jours <p>Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander au soumissionnaire de proroger la durée de validité de sa soumission au-delà de qui aura été initialement indiqué dans la présente RFP. La soumission devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de la soumission.</p> |
| Soumissions partielles | ✓ Interdites |

² L'exonération de TVA varie d'un pays à l'autre. Veuillez cocher ce qui est applicable au CO/BU du PNUD demandant les services.

| Conditions de paiement³ | Prestations | Pourcentage | Calendrier | Condition de versement du paiement |
|---|--|--------------------|---|--|
| | Dépôt du rapport provisoire | 50% | Après certification du rapport provisoire | Sous 20 jours à compter de la date à laquelle les conditions suivantes seront respectées : a) l'acceptation écrite par le PNUD de la qualité des prestations (et non pas leur simple réception) ; et b) la réception de la facture du prestataire de services. |
| | Dépôt rapport final | 50% | Après certification du rapport final | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| Personne(s) devant examiner/inspecter/approuver les prestations/les services achevés et autoriser le versement du paiement | Point Focal: L'équipe du Projet Mali -Burkina des Agences UNDP et UNFPA. | | | |
| Type de contrat devant être signé | Contrat de services professionnels | | | |
| Critère d'attribution du contrat | <ul style="list-style-type: none"> - Prix offert le plus bas parmi les offres recevables au plan technique ; - Acceptation sans réserve des conditions générales du contrat du PNUD (CGC). Il s'agit d'un critère obligatoire qui ne peut pas être supprimé, quelle que soit la nature des services demandés. La non-acceptation des CGC peut constituer un motif de rejet de la soumission. | | | |

³ Le PNUD préfère ne pas verser d'avance lors de la signature du contrat. Si le prestataire de services exige une avance, celle-ci sera limitée à 20 % du prix total offert. En cas de versement d'un pourcentage plus élevé ou d'une avance de plus de \$30,000, le PNUD obligera le prestataire de services à fournir une garantie bancaire ou un chèque de banque à l'ordre du PNUD du même montant que l'avance versée par le PNUD au prestataire de services.

| | |
|---|---|
| Critère d'évaluation de la soumission | <p>Soumission technique (70 %)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualifications de l'ONG (3 évaluations similaires prouvées avec copie des accords) : 45 points - Un Expert technique en Gouvernance, paix et sécurité/Chef de mission avec 10 ans d'expérience prouvée dont au moins 03 évaluations similaires effectuées avec une note d'engagement signée : 15 point - Un Expert en Développement Communautaire avec 05 ans d'expérience prouvée dont au moins 02 évaluations similaires effectuées avec note d'engagement signée : 10 points ; - Note conceptuelle sur l'approche de la mission : 30 points <p>Soumission financière la plus basse des offres techniques ayant obtenu plus de 70% des points.</p> |
| Le PNUD attribuera le contrat à : | <ul style="list-style-type: none"> - Un seul et unique prestataire de services qui doit être une ONG |
| Annexes de la présente RFP⁴ | <ul style="list-style-type: none"> - Formulaire de présentation de la soumission (annexe 2) - Conditions générales / Conditions particulières (annexe 3)⁵ - TOR détaillés |
| <p>Personnes à contacter pour les demandes de renseignements</p> <p>(Demandes de renseignements écrites uniquement)⁶</p> | <p>mali.procurement@undp.org;</p> <p>Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de dépôt des soumissions, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux soumissionnaires.</p> |
| Autres informations | <p>La qualité du travail et le respect des délais de remise des rapports sont d'une importance capitale.</p> |

⁴ Si les informations sont disponibles sur le Web, il est possible de ne fournir qu'un simple URL permettant d'y accéder.

⁵ Il est signalé aux prestataires de services que la non-acceptation des conditions générales (CG) peut constituer un motif d'élimination du présent processus d'achat.

⁶ La personne à contacter et l'adresse sont indiquées à titre officiel par le PNUD. Si des demandes de renseignements sont adressées à d'autres personnes ou adresses, même s'il s'agit de fonctionnaires du PNUD, le PNUD ne sera pas tenu d'y répondre et ne pourra pas confirmer leur réception.

Annexe 2

FORMULAIRE DE PRESENTATION DE LA SOUMISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICES⁷

(Le présent formulaire doit être soumis uniquement sur le papier à en-tête officiel du prestataire de services⁸)

[insérez le lieu et la date]

A : [insérez le nom et l'adresse du coordonnateur du PNUD]

Chère Madame/Cher Monsieur,

Le prestataire de services soussigné accepte par les présentes de fournir les prestations suivantes au PNUD conformément aux exigences définies dans la RFP en date du [précisez la date] et dans l'ensemble de ses annexes, ainsi qu'aux dispositions des conditions contractuelles générales du PNUD.

A. Qualifications du prestataire de services

Le prestataire de services doit décrire et expliquer les raisons pour lesquelles il est le mieux à même de répondre aux exigences du PNUD en indiquant ce qui suit :

- a) Profil– décrivant la nature de l'activité, le domaine d'expertise, les licences, certifications, accréditations ;
- b) Licences commerciales – documents d'immatriculation, attestation du paiement des impôts, etc. ;
- c) Etats financiers vérifiés les plus récents – état des résultats et bilan pour témoigner de sa stabilité financière, de sa liquidité, de sa solvabilité et de sa réputation sur le marché, etc. ;
- d) Antécédents – liste des clients ayant bénéficié de prestations similaires à celles que demande le PNUD, contenant une description de l'objet du contrat, de la durée du contrat, de la valeur du contrat et des références à contacter ;
- e) Certificats et accréditations – y compris les certificats de qualité, les enregistrements de brevets, les certificats de viabilité environnementale, etc.
- f) Déclaration écrite de non-inscription sur la liste 1267/1989 du Conseil de sécurité de l'ONU, sur la liste de la division des achats de l'ONU ou sur toute autre liste d'exclusion de l'ONU.

B. Méthodologie proposée pour la fourniture des services

Le prestataire de services doit décrire la manière dont il entend répondre aux exigences du PNUD en fournissant une description détaillée des modalités d'exécution essentielles, des conditions d'information et des mécanismes d'assurance de la qualité qui seront mis en œuvre et en démontrant que la méthodologie proposée sera adaptée aux conditions locales et au contexte des prestations.

⁷ Ceci sert de guide au prestataire de services dans le cadre de la préparation de sa soumission.

⁸ Le papier à en-tête officiel doit indiquer les coordonnées – adresses, courrier électronique, numéros de téléphone et de fax – aux fins de vérification.

C. Qualifications du personnel clé

Si la RFP en fait la demande, le prestataire de services doit fournir :

- a) les noms et qualifications des membres du personnel clé qui fourniront les services, en indiquant qui assumera les fonctions de chef d'équipe, qui aura un rôle de soutien, etc. ;
- b) des CV témoignant des qualifications des intéressés doivent être fournis si la RFP en fait la demande ;
et
- c) la confirmation écrite par chaque membre du personnel qu'il sera disponible pendant toute la durée du contrat.

Annexe 3

TABLEAU DES COUTS

Il est demandé à chaque soumissionnaire de présenter son enveloppe financière sur la base d'une estimation de temps requis pour faire l'audit d'un projet et les catégories et nombre de personnels qui seront mobilisés pour la mission d'audit.

Le soumissionnaire présentera son budget horaire conformément au tableau ci-dessous :

Budget horaire par catégorie de personnel et par montant des dépenses de l'offre globale.

| N° | Désignation | Unité | Durée en mois | Prix Unitaires | Montant |
|----|---|------------|---------------|----------------|---------|
| | 1 Chef de mission | Homme/mois | 02 | | |
| | 1 expert de développement communautaire | Homme/mois | 02 | | |
| | 30 Enquêteurs | Homme/mois | 01 | | |
| | Frais de Gestion (personnel d'appui, fournitures de bureau, communication, eau électricité etc.) | mois | 03 | | |
| | Transports (carburants et entretiens véhicules et motos) pour une durée de 3 mois | Coût/mois | 02 | | |
| | Frais liés à l'organisation de l'atelier de restitution à Mopti (au maximum 20 personnes dont les représentants des structures de jeunesse, services techniques du Ministère de la Jeunesse, des leaders coutumiers, des Collectivités Territoriales etc. | Coût/jour | | | |
| | Montant Total | | | | |

[Nom et signature de la personne habilitée par le prestataire de services]
[Fonctions]
[Date]

Contrat de fourniture de biens et/ou services Erreur ! Signet non défini.
entre le Programme des Nations Unies pour le Développement et

| | |
|--|--|
| Pays dans lequel les biens seront livrés et/ou les services seront fournis : | |
| 2. PNUD <input type="checkbox"/> Demande de prix <input type="checkbox"/> Demande de proposition <input type="checkbox"/> Appel d'offres <input type="checkbox"/> Contrat de gré à gré Numéro et date : | |
| 3. Référence du contrat (par ex., numéro d'attribution du contrat) : | |
| 4. Contrat à long terme (« LTA »): <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | |
| 5. Objet du contrat : <input type="checkbox"/> biens <input type="checkbox"/> services <input type="checkbox"/> biens <i>et</i> services | |
| 6. Type de services : | |
| 7. Date d'entrée en vigueur du contrat : | 8. Date d'expiration du contrat : |
| 9. Montant total du contrat :9a. | |
| Acompte : | |
| 10. Valeur totale des biens et/ou services : <input type="checkbox"/> inférieure à 50.000 USD (services uniquement) – Les Conditions générales du PNUD relatives aux contrats institutionnels (<i>de minimis</i>) sont applicables. <input type="checkbox"/> inférieure à 50.000 USD (biens ou biens et services) – Les Conditions générales du PNUD relatives aux contrats sont applicables. <input type="checkbox"/> égale ou supérieure à 50.000 USD (bien et/ou services) – Les Conditions générales du PNUD relatives aux contrats sont applicables. | |
| 11. Méthode de paiement : <input type="checkbox"/> prix forfaitaire <input type="checkbox"/> remboursement des coûts | |
| 12. Nom du Prestataire : Adresse : Pays d'immatriculation : Site Web : | |
| 13. Personne référente du Prestataire : Fonctions : Adresse : Numéro de téléphone : Fax : Courrier électronique : | |
| 14. Personne référente du PNUD : Fonctions : Adresse : Numéro de téléphone : Fax : Courrier électronique : | |
| 15. Compte bancaire du Prestataire sur lequel les paiements doivent être effectués : Bénéficiaire : Nom du compte : Numéro du compte : Nom de la banque : Adresse de la banque : Code SWIFT de la banque : Code de la banque : Instructions d'acheminement des paiements : | |

Le présent Contrat se compose des documents suivants qui, en cas de contradiction, prévaudront les uns sur les autres selon l'ordre suivant :

1. la présente fiche descriptive (la « Fiche descriptive ») ;
2. les Conditions particulières du PNUD ;
3. [les Conditions générales du PNUD relatives aux contrats] [les Conditions générales du PNUD relatives aux contrats institutionnels (*de minimis*)];
4. les Termes de référence (TOR) et le Calendrier de paiement, incluant la description des services, les produits livrables et les objectifs de réalisation visés, les délais, le calendrier de paiement et le montant total du Contrat;
5. le Cahier des charges techniques des biens;
6. la Proposition technique et la Proposition financière du Prestataire, en date du telles que clarifiées par le procès-verbal approuvé de la réunion de négociation, en date du ; ces documents ne sont pas joints à la présente Fiche descriptive mais connus des Parties et en leur possession, et font partie intégrante du présent Contrat ;
7. les Prix réduits.

Les documents qui précèdent, qui sont incorporés au Contrat par renvoi, constitueront l'intégralité du contrat entre les Parties (le « Contrat »), et remplaceront le contenu des autres négociations et/ou contrats, oraux ou écrits, se rapportant à l'objet du présent Contrat.

Le présent Contrat entrera en vigueur à la date de la dernière signature de la Fiche descriptive par les représentants des Parties dûment habilités à cette fin, et prendra fin à la Date d'expiration du Contrat indiquée sur la Fiche descriptive. Le présent Contrat ne peut être modifié s'il n'a pas fait l'objet d'un amendement signé par les représentants des Parties dûment habilités à cette fin.

EN FOI DE QUOI, les soussignés, dûment habilités par les Parties, signent le présent Contrat au nom des Parties au lieu et à la date indiqués ci-dessous.

| Pour le Prestataire | | Pour le PNUD | |
|----------------------------|--|---------------------|--|
| Signature : | | Signature : | |
| Nom : | | Nom : | |
| Fonctions : | | Fonctions : | |
| Date: | | Date: | |

Annexe 4

Termes de référence pour la réalisation d'un Etat des lieux des besoins et potentialités en matière de prise en compte des besoins des jeunes dans la gestion des espaces transfrontaliers y compris à travers l'outil de communication en ligne.

Contexte et Justification

Le Projet "Jeunes et Paix : Une Approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina-Faso", financé par le Peace Building Fund (PBF), est un projet Pilote du Système des Nations Unies, en appui aux efforts du Gouvernement du Mali et du Burkina Faso dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel en faveur de la construction de la Paix et de la Sécurité à travers une gouvernance participative impliquant les jeunes en tant qu'acteurs de paix et agents de développement. En soutien aux politiques nationales en matière de citoyenneté et à la stratégie jeunesse du G5 Sahel, ce projet vise à renforcer la citoyenneté des jeunes en vue de favoriser leur engagement et leur participation dans un processus de consolidation de la paix et de la sécurité.

Ce projet ayant comme cible principale les jeunes (filles et garçons), devra impliquer dans sa mise en œuvre les partenaires locaux tels que les Conseils locaux de jeunes, les Associations socio-culturelles locales, les Organisations/réseaux de jeunes, les Organisations/réseaux de femmes, les ONG locales, les Collectivités Territoriales, les organisations de la société civile, les leaders religieux etc....

Le projet poursuit les résultats suivants : i) Les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits dans les zones du projet intégrant les jeunes, préviennent et résolvent de manière efficiente les conflits au niveau local ; ii) Grâce à une participation accrue, les besoins et aspirations des jeunes sont mieux intégrés dans les mécanismes et structures de prise de décision au niveau local, avec des passerelles vers les niveaux régional et national ; iii) Le dialogue et le partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière de promotion de la participation citoyenne des jeunes sont promus grâce à une approche transfrontalière et régionale.

Le projet est mis en œuvre sous l'ancrage institutionnel des Ministères en charges de la Jeunesse au niveau des deux pays, notamment le Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ) au Burkina et le Ministère de la Jeunesse et des Sports au Mali. Il est exécuté par les Agences du Système des Nations Unies: le PNUD et l'UNFPA au Burkina Faso et au Mali.

I. Objectif général :

Faire un état des lieux des besoins et potentialités en matière de prise en compte des besoins des jeunes, déterminer les possibilités d'intégration de ces besoins et potentialités dans la gestion des espaces transfrontaliers y compris à travers l'outil de communication en ligne.

II. Objectifs Spécifiques :

De façon spécifique, il s'agit sur l'espace transfrontalier de :

Conduire un état des lieux des besoins et potentialités en matière de prise en compte des besoins des jeunes dans la gestion des espaces transfrontaliers :

- Identifier les besoins et potentialités des jeunes dans la gestion des espaces transfrontaliers dans la région du Nord précisément dans les provinces du Yatenga (communes de Kain et Thiou) et du Lorum (communes de Bahn et Sollé) et dans les régions de Mopti et Ségou, cercles de Koro, Bankass et Tominian ;
- Déterminer les possibilités d'intégration de ces besoins et potentialités des jeunes dans la gestion des espaces transfrontaliers dans les provinces du Yatenga (communes de Kain et Thiou) et du Lorum

(communes de Bahn et Sollé) et dans les régions de Mopti et Ségou, cercles de Koro, Bankass et Tominian

- Identifier les besoins des jeunes dans la gestion des espaces transfrontaliers et pouvant être intégrés dans une plateforme d'échange en ligne, de partage de connaissances et de bonnes pratiques entre jeunes au niveau local, régional, national et transfrontalier sur les questions de paix et de sécurité.
- Organiser un atelier de restitution de l'état de lieux entre commissions techniques en charge des frontières, collectivités territoriales et organisations des jeunes dans les deux pays avec un accent sur la gestion intégrée des frontières sensible aux questions des jeunes ;
- Organiser des concertations avec les acteurs locaux pour identifier les points d'entrée prioritaires pour faciliter une gestion intégrée des frontières sensible aux questions de jeunes (focus sur emploi, libre circulation, dialogue transfrontalier entre jeunes, prévention de l'extrémisme violent) et appuyer la mise en œuvre des points d'entrée prioritaires ;
- Concevoir et mettre en place une plateforme en ligne d'échange, de partage de connaissances et de bonnes pratiques entre jeunes au niveau local, régional, national et transfrontalier sur les questions de paix et de sécurité

III. Méthodologie

La méthodologie reposera essentiellement sur des enquêtes de terrain qualitatives et quantitatives, des entretiens individuels et de groupe sur l'étendue des communes frontalières du Mali et du Burkina ciblées par l'étude. L'échantillonnage devra être constitué d'hommes, de femmes et de jeunes (filles et garçons) de façon représentative. La méthodologie pourra s'appuyer aussi sur une revue de la documentation actualisée et pertinente dans le domaine. Un plan de travail doit être proposé par l'équipe d'étude.

Les séquences de travail peuvent être déclinées comme suit :

- ✓ Echanges techniques entre la structure retenue et les agences parties prenantes des deux pays pour la revue globale des résultats attendus de la prestation ;
- ✓ Élaboration et validation du planning et de la méthodologie de travail par les agences parties prenantes et au besoin avec un représentant du Ministère de tutelle par pays ;
- ✓ Réunions intermédiaires régulières avec l'Unité de Coordination basée à Mopti ;
- ✓ Production d'un rapport ; un rapport de démarrage, un rapport provisoire et un rapport définitif en version Word, Power Point et en huit copies (pour les deux pays)
- ✓
- ✓ Réunion de pré-validation du rapport par l'Unité de Coordination du projet ;
- ✓ Réunion technique de validation du rapport par le senior management du PNUD et de l'UNFPA

Toute organisation non gouvernementale Nationale ou internationale évoluant au Mali ou au Burkina Faso, organisation de la société civile ou autre structure reconnue légalement et active dans les questions de promotion de la sécurité humaine, la lutte contre l'extrémisme violent, le développement communautaire et le renforcement des capacités de communautés locales peut postuler à cet appel à proposition.

L'ONG intéressée par cette prestation, devra fournir un projet de méthodologie de réalisation du travail demandé précisant le niveau de compréhension de la mission, y compris les outils qu'il/elle envisage d'exploiter pour atteindre les objectifs, ainsi qu'un plan de travail assorti d'un chronogramme détaillé pour l'ensemble du processus. La méthodologie doit démontrer comment les objectifs spécifiques seront atteints au cours de la mission.

Après notification de l'ONG sélectionnée, il sera procédé à la signature d'un accord rendant officiel le partenariat dans le cadre de la mise en œuvre des activités avec le PNUD Mali au nom de toutes les Agences impliquées.

IV. Résultats attendus

- Un état des lieux des besoins et potentialités en matière de prise en compte des besoins des jeunes dans la gestion des espaces transfrontaliers est réalisé ;
- Un atelier de restitution entre commissions techniques en charge des frontières et organisations de jeunes dans les deux pays sur la gestion intégrée des frontières sensible aux questions des jeunes est organisé ;
- Plusieurs concertations avec les acteurs locaux pour identifier les points d'entrée prioritaires pour faciliter une gestion intégrée des frontières sensible aux questions de jeunes (focus sur emploi, libre circulation, dialogue transfrontalier entre jeunes, prévention de l'extrémisme violent) et appuyer la mise en œuvre des points d'entrée prioritaires sont organisées ;
- Un cadre d'échange et de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel (SIJ-G5) dans les zones du projet entre organisations de jeunes locales et le Réseau des Jeunes du G5 sahel et le ROJALNU est mis en place.
- Une plateforme en ligne d'échange, de partage de connaissances et de bonnes pratiques entre jeunes au niveau local, régional, national et transfrontalier sur les questions de paix et de sécurité est conçue et mise en place.

V. Champ d'application

Brève description du projet "*Jeunes et Paix : Une Approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina-Faso*"

Ce projet vise à contribuer à la construction et consolidation de la Paix au sein des 2 Pays s'appuyant sur sa Jeunesse avec le soutien du SNU, en synergie avec le Secrétariat du G5 Sahel, et les Gouvernements (les Ministères de la Jeunesse des 2 Pays) autour des politiques et Programmes de promotion de la culture de la Paix et de la Citoyenneté.

En plus, ce projet vise à promouvoir et soutenir le rôle positif des organisations de jeunesse des jeunes dans la consolidation de la paix aux niveaux local, national et local Régional, en tenant compte des spécificités et la dynamique inter Pays (Mali-Burkina).

Il vise à donner une voix politique forte à la jeunesse dans son ensemble en particulier les jeunes acteurs de changement et engagés ou désireux de s'engager dans le processus de consolidation de la paix et de la sécurité en vue d'accroître leur rôle. La stratégie de cette initiative multi-pays (Burkina Faso, Mali) est centrée sur une étroite collaboration entre les Agences spécialisées des Nations Unies (PNUD et UNFPA), les institutions nationales et régionales (Secrétariat Permanent du G5 Sahel), les organisations de la société civile, les associations de jeunes et de femmes, les leaders associatifs, les leaders religieux et les centres de recherche formation et apprentissage des métiers etc. Dans l'optique d'assurer une harmonisation des pratiques et approches pour une meilleure prise en compte des questions de jeunes et de femmes dans la région, le projet bâtira sur les expériences faites dans d'autres pays de la région (Cameroun ; Niger et Tchad) y compris l'expérimentation des nouvelles technologies de la communication et de l'information au service de la construction de la paix et la sécurité avec l'implication forte des jeunes et des femmes au niveau régional. Pour ce faire, le bureau régional PNUD/Dakar est impliqué en soutien à cette meilleure implication de la dimension régionale et partage d'expériences et de bonnes pratiques.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) à travers leurs Bureaux Pays respectifs au Mali et au Burkina Faso, une Organisation de la Société Civile/prestataire pour la réalisation d'un état des lieux des besoins et potentialités en matière de prise en compte des besoins des jeunes dans la gestion des espaces transfrontaliers y compris à travers l'outil de communication en ligne) dans les zones couvertes de part et d'autre au niveau des deux frontières. Il s'agit de la région du Nord au Burkina, notamment les provinces du yatenga (communes de Kain et Thiou) et du Lorum (communes de Bahn et Sollé) et les régions du Centre au Mali, notamment les cercles de Koro, Bankass et Tominian.

Au Burkina Faso le projet couvre la région du Nord, notamment les provinces du Yatenga (communes de Kain et Thiou) et du Lorum (communes de Bahn et Sollé).

Au Mali, le projet couvre la région de Mopti et Ségou au Centre et particulièrement les cercles de Koro, Bankass et Tominian.

La présente prestation couvre la zone transfrontalière Mali- Burkina Faso. La structure doit en collaboration avec l'Unité de Coordination de chaque pays définir les sites et les acteurs à toucher par l'étude.

VI. Période de réalisation

Conformément au plan de travail, les activités devront être réalisées entre le 1^{er} Avril et le 30 Juin 2020. Le rapport final devra parvenir au PNUD Mali le 30 juin 2020 et le processus de validation sans coût additionnel pourra se poursuivre jusqu'au 15 juillet 2020.

VII. Livrables

Les livrables sont :

- Une note méthodologique
- Rapport d'état des lieux : besoins et potentialités des jeunes, possibilités leur intégration dans la gestion des espaces transfrontalier y compris dans une plateforme d'échange en ligne, de partage de connaissances et de bonnes pratiques entre jeunes au niveau local, régional, national et transfrontalier sur les questions de paix et de sécurité.
- Rapport d'animation d'un atelier de restitution avec les parties prenantes ainsi qu'une présentation Powerpoint des principaux résultats de l'état des lieux ;
- Rapports des concertations réalisées avec les acteurs locaux pour identifier les points d'entrée prioritaires pour faciliter une gestion intégrée des frontières sensible aux questions de jeunes ;
- Un rapport d'étapes et un rapport final en version électronique ;
- Mise en place d'une plateforme en ligne d'échange, de partage de connaissances et de bonnes pratiques entre jeunes au niveau local, régional, national et transfrontalier sur les questions de paix et de sécurité est conçue et mise en place

VIII. Critères d'éligibilité

Toute organisation non gouvernementale nationale ou internationale évoluant au Mali ou au Burkina Faso, organisation de la société civile ou autre structure reconnue légalement et active dans les questions de promotion de la sécurité humaine, la prévention et la gestion des conflits, la lutte contre l'extrémisme violent, le développement communautaire et le renforcement des capacités de communautés locales peut postuler à cet appel à proposition.

La structure intéressée par cette prestation, devra fournir un projet de méthodologie de réalisation du travail demandé précisant le niveau de compréhension de la mission, y compris les outils qu'il/elle envisage d'exploiter pour atteindre les objectifs, ainsi qu'un plan de travail assorti d'un chronogramme détaillé pour l'ensemble du processus. La méthodologie doit démontrer comment les objectifs spécifiques seront atteints au cours de la mission.

Après notification de la structure sélectionnée, il sera procédé à la signature d'un accord rendant officiel le partenariat dans le cadre de la mise en œuvre des activités avec le PNUD Mali au nom de toutes les Agences parties prenantes.